

LE PROJET CYNEGETIQUE DEPARTEMENTAL

CHOIX ET ORIENTATIONS :

Il s'oriente vers des objectifs innovants et volontaristes à contracter pour préserver l'avenir de la Chasse.

Ces objectifs sont relatifs à la gestion des habitats et des espèces, à la pratique et au développement de nouveaux modes de chasse, à la formation des acteurs de la chasse, à la communication et au développement de partenariats.

Ce chapitre constitue la partie fondamentale du document du Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.

Élaborée à partir des constats extraits de l'état des lieux, elle présente l'ensemble des objectifs d'envergure départementale que la F.D.C.A. souhaite faire aboutir au cours des six années à venir.

LES PAYS CYNEGETIQUES :

- la recherche de pays cynégétiques sur le département de l'Aude se heurte à des difficultés d'approche cohérente du fait de la diversité des paysages, des milieux, des cultures et des hommes.
- le découpage administratif actuel en pays, s'il permet une meilleure prise en compte des réalités anthropiques, s'écarte trop des réalités de terrain.

À ce jour, il paraît difficile d'intégrer la chasse dans la politique de Pays pour mettre en oeuvre les actions cynégétiques élaborées en concertation avec les différents acteurs.

ORIENTATIONS RETENUES :

Le S.D.G.C. attache davantage d'importance à une approche globale en termes d'objectifs à atteindre. Il propose une gestion personnalisée des espèces et des habitats avec une prise en compte des acteurs et des usagers. Il ne néglige pas toutefois la notion d'entités cynégétiques.

Pour chaque objectif, des axes de progrès sont retenus, ils proposent des enjeux suivis de mesures et de moyens à mettre en oeuvre pour les réaliser.

Leur application sur le terrain se fera à travers un certain nombre d'actions à mettre en place pour qu'ils soient exploitables.

La dernière phase du projet cynégétique planifie un choix de chantiers prioritaires à concrétiser selon un échéancier de réalisation étalé sur la durée d'application du S.D.G.C..